

*Pouvoir d'emprunt*

plus d'argent. C'est possible, si l'on ne considère que le transport des céréales. Toutefois, elles devraient être en mesure d'utiliser ces vastes ressources qu'on leur a données, au départ, pour subventionner le transport des céréales. Les compagnies l'ont oublié et le gouvernement libéral aussi. On prétend que les agriculteurs doivent payer davantage pour acheminer leurs produits vers les ports et les marchés.

Au Nouveau parti démocratique, nous sommes d'avis que le tarif du Pas-de-Corbeau doit être maintenu. Par contre, les sociétés ferroviaires ne devraient pas perdre de l'argent dans le transport des céréales vers les ports. Si elles subissent réellement des pertes, elles devraient recevoir compensation, mais pas aux frais des seuls agriculteurs. L'ensemble de la population canadienne devrait y contribuer, en raison de la grande importance de l'agriculture pour notre économie. Ce fardeau devrait être partagé équitablement entre tous les secteurs de l'économie canadienne.

Avant de terminer, je voudrais revenir à la question dont nous débattons. Je ne vois pas d'un bon œil ce pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars. Il est honteux qu'un gouvernement puisse demander une telle somme sans présenter un plan, en demandant tout simplement qu'on lui fasse confiance alors qu'il s'en est montré si peu digne par le passé.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Ces gens-là sont éhontés.

**M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton):** Monsieur le Président, je voudrais parler brièvement de ce projet de loi que le gouvernement tient absolument à faire adopter trop vite. Le gouvernement nous demande un pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars, ce qui est un record. Fait très inhabituel, il demande une partie de l'argent pour cet exercice financier, la majeure partie de la somme prévue devant être dépensée au cours du prochain exercice financier, alors qu'il n'a pas présenté de budget.

En octobre 1982, lorsque le gouvernement a parlé du marasme financier qui nous accable, il nous a donné les toutes dernières statistiques et prévisions. Quatre mois plus tard, il a besoin de 4 milliards de dollars de plus que prévu. Pour arriver à boucler l'exercice financier 1982-1983, il doit porter son déficit de 22.1 à 26.2 milliards de dollars. Le gouvernement veut 4 milliards de plus. Il ne sait pas très bien pourquoi il veut ces 4 milliards. Il reconnaît avoir besoin de 3 milliards immédiatement. Il veut emprunter 2 milliards de plus pour porter le montant supplémentaire à 5 milliards pour cet exercice financier. S'il n'a pas besoin de cet argent, il veut que les 2 milliards inutilisés soient reportés au prochain exercice. Par conséquent, il empruntera de 3 à 5 milliards pour cette année, selon ce qu'il veut faire. Il est assez inouï que le gouvernement ne soit pas en mesure de savoir s'il aura besoin de ces 2 milliards durant cet exercice ou s'il les gardera pour le prochain exercice alors qu'il ne reste plus que 27 jours d'ici la fin de l'exercice financier.

Dans ce projet de loi, ce qui dérange le plus les députés qui sont intervenus dans ce débat et un grand nombre de Canadiens, c'est le fait que le gouvernement ait promis de présenter au budget au début de 1983 alors que pratiquement un trimestre s'est écoulé et qu'il n'a pas l'intention d'en présenter un avant le mois d'avril ou de mai; un tiers de l'année sera alors écoulé.

Le gouvernement ne nous dit pas pourquoi ni comment il compte dépenser cet argent, mais il veut 14 milliards de dollars. J'ignore si cet argent servira à financer d'autres programmes de M. Gillespie ou à engager plus de personnes dans la situation de Donald Macdonald. Les Canadiens sont un peu fatigués de ce gouvernement et de la façon dont il dépense l'argent; ils en ont assez et ils sont devenus cyniques.

La Chambre des communes, ses comités et ses députés, bref tout le système gouvernemental, ne peuvent pas fonctionner sans une certaine dose de bonne volonté, de confiance de part et d'autre. Nous devons œuvrer de concert. Le gouvernement a détruit une bonne partie de la confiance et de la bonne volonté qu'il avait peut-être en réserve. Les députés se méfient du gouvernement, se méfient de ce qu'il fait, et je crois qu'à tout prendre, les Canadiens éprouvent également ce sentiment. Le cynisme des gens pour l'ensemble du processus politique s'explique par l'effritement des pouvoirs du Parlement ou de ses comités qui ne peuvent plus examiner minutieusement les méthodes sournoises qu'emploie le gouvernement pour parvenir à ses fins. Je ne crois pas que les Canadiens de nos jours fassent autant confiance à leurs hommes politiques qu'il y a une ou deux décennies. Je ne crois pas que les Canadiens soient prêts à donner carte blanche au gouvernement libéral pour qu'il emprunte 14 milliards de dollars sans même préciser à quoi cette somme sera consacrée, sans donner d'explications par le biais d'un budget.

• (1600)

Il n'y a pas tellement longtemps, monsieur le Président, l'ex-ministre des Finances a fait une déclaration constructive et sensée. Voici un extrait du rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du 31 mai 1982:

Je ne pense pas qu'il serait correct de demander à la Chambre l'autorisation d'emprunter des fonds supplémentaires sans avoir auparavant fait une mise à jour détaillée de la situation économique et financière.

Cette règle était valable le 31 mai 1982 mais, moins d'un an plus tard, le ministre des Finances ne semble pas s'en inspirer. Bien entendu, les anciens ministres doivent suivre des règles pendant deux ans s'ils veulent traiter avec le secteur privé, mais là encore, ils s'en fichent pas mal. Le 27 octobre dernier, le ministre des Finances actuel a promis de présenter un nouveau budget avant de demander un pouvoir d'emprunt supplémentaire. Voici un extrait de ses remarques à la page 20081 du *hansard*:

Dans le budget que je me propose de déposer au début de 1983, je ferai de nouveau le point sur la situation financière de l'exercice, présenterai des estimations pour 1983-1984 et les années futures, avant de demander, le cas échéant, de nouveaux pouvoirs d'emprunt.

C'est donc à la condition de nous présenter un budget expliquant en détail ses plans et ses prévisions pour l'année financière 1983-1984 ainsi que les années suivantes que le gouvernement devait nous demander un pouvoir d'emprunt supplémentaire. La promesse que le ministre des Finances actuel nous a faite le 27 octobre 1982 n'a donc pas été tenue elle non plus. L'un après l'autre, deux ministres des Finances nous ont fait des promesses et établi des lignes directrices que le gouvernement ne veut plus suivre. Le projet de loi C-143 nous demande, en fait, de signer un chèque en blanc pour une somme de 19 milliards dont il doit utiliser une partie cette année, une autre l'année prochaine, et quant à la partie qu'il